

étrangère doit l'être également. Il ne suffit pas que nous soyons les chefs de file mondiaux de l'internationalisme, encore qu'il ne faille pas perdre cette distinction. Parallèlement à notre internationalisme, nous devons également mettre l'accent sur une politique de bilatéralisme.

Nouvelle
politique

Permettez-moi d'ajouter ici une note personnelle. Quand j'ai accédé à mes fonctions, j'étais — et je suis encore — un partisan convaincu du fédéralisme mondial, de ceux qui croient à l'internationalisme et aux institutions mondiales. Mais je me suis vite rendu compte que nous devons également nous organiser de manière à pouvoir fonctionner dans un monde hautement compétitif, particulièrement dans le secteur des relations commerciales. Fort des conclusions d'études commandées et exécutées et en application d'une décision du Cabinet, je suis en mesure aujourd'hui d'annoncer une nouvelle politique de bilatéralisme pour le Canada.

Peu d'objectifs de politique extérieure peuvent être réalisés sans persistance dans l'effort. Le Canada doit être prêt à concentrer ses ressources pour nouer avec des pays clés les relations politiques nécessaires, en déployant d'une manière sélective tous les instruments politiques de l'État, y compris les visites au plus haut niveau. Ces instruments peuvent comprendre la politique commerciale, l'accès aux ressources canadiennes, les liens contractuels entre gouvernements, les ententes bilatérales en matière de défense, les programmes culturels et d'information, et, dans certaines circonstances, même l'aide au développement.

Le gouvernement doit être prêt à l'occasion à donner préséance à des considérations générales à long terme qui influent sur la relation, par rapport à des intérêts à plus court terme et de caractère plus limité. Les relations doivent être subordonnées à la gestion centrale des politiques, et doivent être marquées au coin de la crédibilité, de la cohérence et de la planification. Comme le Canada dispose de ressources humaines et financières limitées et qu'il doit tenir compte dans ses actions de limites imposées au regard des dépenses gouvernementales, son approche globale à l'égard des autres pays doit être également choisie en fonction de ses objectifs fondamentaux. Nous devons concentrer nos énergies et nos ressources pour atteindre ces objectifs. C'est donc dire qu'il faut établir des priorités entre les relations et que la définition de ces priorités doit être systématisée.

Comme instrument fondamental de sa politique étrangère globale et différenciée, le gouvernement a donc décidé d'axer davantage son attention sur un nombre déterminé de pays de concentration. L'objectif consiste généralement à renforcer les relations à long terme avec ces pays du fait qu'ils pourraient servir nos objectifs de développement national à long terme. Mais l'importance de ces pays viendrait également de leur contribution possible à nos objectifs et intérêts généraux. Cette liste inclurait tant des pays de concentration établie de longue date que des nouveaux venus.

Importance
évidente des
relations avec
les É.-U.

C'est évidemment avec les États-Unis que nous entretenons les relations bilatérales les plus profitables pour nous. Sur plusieurs aspects fondamentaux, ces relations sont vitales à notre politique étrangère et à notre développement. Mais ce sont là des relations que nous, au Canada, — c'est-à-dire le gouvernement et le monde des affaires